AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU POLE AUTISME – ZAC FERRIÉ A LAVAL

Ref. de la procédure : 24MP04

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ :

Nom de l'organisme : Mayenne Habitat – Office Public de l'Habitat de la Mayenne.
Pouvoir adjudicateur : M. le Directeur Général, 10 rue Auguste Beuneux, C.S 62039, 53020 LAVAL CEDEX 9 – Tél : 02.53.54.55.56
L'ACHETEUR : Matthieu LAMBERT – Tél : 02.53.54.55.56

OBJET DU MARCHE ET LIEU D'EXECUTION

Le présent marché a pour objet les prestations de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau pôle autisme – ZAC Ferrié à Laval, géré par l'ADAPEI 53, sur un terrain d'une superficie de 8 500m² viabilisé et situé à Laval, ZAC Ferrié (ilot F2).
Le projet envisagé sera composé de 3030m² de surface utile. Les aménagements extérieurs et parkings seront également à prévoir.
Le projet est soumis pour partie à la réglementation de la ZAC. Un contact étroit sera établi avec Laval Mayenne Aménagement.
3 esquisses seront demandées afin d'étudier plusieurs possibilités d'implantation.

L'estimation provisoire des travaux est de 8.5 millions d'euros TTC.

Il est demandé :
- Un Architecte,
- Un Economiste,
- Un BET béton,
- un BET fluides,
- un BET VRD,
- un BET acoustique,
- OPC.

Les variantes entreprises ne sont pas autorisées.

71240000-2 : Services d'architecture, d'ingénierie et de planification.

DELAI D'EXECUTION DU MARCHÉ

La **durée globale prévisionnelle** du marché de maitrise d'œuvre est estimée à **12 mois**.

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subventions.
Prix global forfaitaire révisable.
Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Capacités professionnelles, techniques et financières.

CRITERE D'ATTRIBUTION DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

- Rémunération du maître d'œuvre : **40%**
- Valeur technique : **40%**
- Présentation orale : **20%**

PROCEDURE DE PASSATION :

La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres restreint en application des articles L. 2124-2 et R. 2124-2 du code de la commande publique.

La présente consultation fait l'objet d'une procédure en deux phases :
- Phase 1 : Remise des candidatures et sélection de 5 candidats (la présente phase) ;
- Phase 2 : Remise d'une offre par les 5 candidats sélectionnés, puis présentation orale avant Commission d'attribution.

La note attribuée lors de la présentation orale comptera sur la note finale.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :

Sous forme électronique, par téléchargement de la publicité et du dossier complet depuis le site Internet : www.achatpublic.com

MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

Sous forme électronique, transmission sur le site Internet : www.achatpublic.com.

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Ile Gloriette, BP 24111, 44041 Nantes, Téléphone : 02-40-99-46-00, Fax : 02-40-99-46-58.

SERVICE AUPRES DUQUEL LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS

Greffe du tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Ile Gloriette, BP 24111, 44041 Nantes, Téléphone : 02-40-99-46-00, Fax : 02-40-99-46-58.

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

18 MARS 2024 à 12H00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

08/02/2024